

A.D.S.F AMBULANCES DEPARTEMENTALES SUD FRANCILIENNES

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 euros
Siège social : 1, rue des Gravilliers -91200 ATHIS MONS
RCS EVRY 450 217 765

**DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 30 JUIN 2022**

- EXTRAIT DU PROCES-VERBAL -

Du procès-verbal des décisions de l'associé unique, il est extrait littéralement ce qui suit.

L'associé unique a pris les décisions suivantes :
(...)

CINQUIEME DECISION

Le mandat de la société D.V.A., Commissaire aux Comptes, arrivant à expiration, et après avoir constaté que la Société n'avait pas dépassé deux des trois seuils légaux et réglementaires fixés par le décret du 24 mai 2019 de la loi PACTE imposant la désignation d'un Commissaire aux Comptes, l'associée unique décide de ne pas procéder à cette désignation.

SIXIEME DECISION

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

(...)

Le Président :

Nolan TRIBOTE

